

Résumé de l'adresse de la société populaire de la commune de Baron (Oise) qui félicite la Convention sur les mesures prises contre les conspirateurs et présente des dons à la patrie, lors de la séance du 6 messidor an II (24 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Résumé de l'adresse de la société populaire de la commune de Baron (Oise) qui félicite la Convention sur les mesures prises contre les conspirateurs et présente des dons à la patrie, lors de la séance du 6 messidor an II (24 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 143-144;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_25171\\_t1\\_0143\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25171_t1_0143_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Insertion au bulletin et renvoi à la commission des revenus nationaux (1).

## 21

Les administrateurs du district d'Amiens, département de la Somme, témoignent leur admiration et leur reconnaissance à la Convention nationale, sur son décret, par lequel le Peuple Français reconnoit l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. Le peuple français, disent-ils, n'est donc plus avili et prosterné aux pieds d'un simulacre; il n'est plus dégradé par le despotisme et la superstition: c'est un peuple invincible qui entoure ses représentans pour chanter ses droits naturels, qu'ils lui ont fait conquérir; c'est un peuple vertueux et libre qui jure, sous les auspices de l'Être-Suprême, guerre aux tyrans, paix aux chaumières, la République ou la mort. Il termine par inviter la Convention à rester à son poste pour consolider le bonheur de l'humanité.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Amiens, 6 prair. II] (3).

« Citoyens Représentans,

C'est au milieu des Victoires qu'une Nation fière de sa cause et forte de ses propres moyens fonde sous les yeux de l'Europe Conjurée la morale la plus pure sur les vrais principes du Republicanisme. ainsi finit le rêve des Traîtres qui avoient pu méditer la Guerre Civile par la Subversion et le massacre de la Convention Nationale.

Le Problème de l'atheisme est résolu à sa honte et le Machiavelisme expire avec ses Coryphées. Toutes leurs formes se réduisent à quelques ridicules chimères et leurs travers désorganisateur ont été payés d'un opprobre éternel. Leurs forfaits et la Complicité du dernier Capet ne nous rappellent les César, les Catilina que pour Venger Brutus de sa postérité.

Le Peuple français, né pour La Liberté, avoit trop long tems rivé ses fers par des changemens de dynastie, mais son réveil n'a pas été aussi majestueux que terrible pour retomber sous un usurpateur. en vain la Tyrannie et le fédéralisme ont redressé leurs têtes hideuses, en vain. L'immoralité avoit tendu ses filets, une main Sage et hardie fit tomber le piège et le Crime n'a perdu que les Coupables. Pitt lui-même à St James aura tremblé; il voit les factions impies S'écrouler avec les Conspirateurs, il a vu le Sacerdoce politique figurer à l'Echafaud, il verra...

une religion pure et simple s'élever avec des succès rapides sur ses plans de Révolte et de corruption; l'être supreme et l'immortalité de l'âme reconnus où il vouloit élever le matérialisme; la liberté ne faire de 25 millions d'individus qu'un peuple de frères en dépit des petits Bourgeois de Londres.

Citoyens Représentans, que Robespierre ne Craigne donc pas que ses principes soient des

erreurs. tout ce qui tend à rendre à l'homme le Caractère de sa dignité, tout ce qui peut améliorer sa condition politique et morale ne Sauroit avoir de fausses Conséquences. Robespierre, l'Organe de votre Comité de Salut Public n'a dit que la vérité quand il a mis les sages de l'antiquité à leur juste niveau, porté les modernes à toute leur hauteur et réduit les prêtres à leur plus bas pègée pour mieux s'élaner vers la Divinité. « Si l'Existence de Dieu, si l'immortalité de l'âme n'étoient que des Songes, elles seroient encore la plus belle de toutes les Conceptions de l'Esprit humain. »

quelle touche! quelle Energie! avec quelle assurance ne marche t'il pas sur les Débris poudreux du fanatisme? avec quel Enthousiasme ne vous entraîne t'il pas à L'autel de la Patrie? ô Spectacle attendrissant! princes, courtisans, derviches, tous ont disparu à l'aurore de ce beau jour. Les patriotes seuls peuvent Célébrer de telles fêtes...

Ce ne sont plus ces hommes avilis et prosternés dans la poussière aux pieds d'un simulacre; ce ne sont plus ces sujets dégradés par le despotisme et la superstition. C'est un peuple invincible qui entoure Ses représentans pour chanter ses droits qu'ils lui ont fait reconquérir. C'est un peuple vertueux et libre qui jure sous les Auspices de l'Être Suprême Guerre aux Tyrans! Paix aux Chaumières! La République ou la Mort!

Liberté, C'est la dernière raison du Peuple. Et Vous Représentans, que vous restiez à votre Poste, c'est le dernier vœu de nos administrés. S. et F. »

MALAFOSSE, HUNIN (*vice-présid.*), PROPHETTE, DIEUDONNÉ, MOURA LAURENS (?), MAINART, JOLY, QUESNET, SÉNÈQUE.

## 22

Le citoyen Pierre Angerand, de Commune-Affranchie, écrit à la Convention nationale qu'il fait hommage à la patrie du montant de la liquidation de sa maîtrise de fabricant de cartes, dont il a remis les titres au citoyen Jean Girard, ex-notaire en cette même commune.

Mention honorable du don, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (1).

## 23

Les citoyens composant la société populaire de la commune de Baron, district de Senlis, département de l'Oise, félicitent la Convention nationale sur les mesures sages et vigoureuses qu'elle a prises pour déjouer et punir les traîtres et les conspirateurs, et lui témoignent leur admiration et leur reconnaissance sur son décret qui proclame l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme, et établit des fêtes décadaires.

(1) P.V., XL, 119. B<sup>in</sup>, 7 mess. (suppl<sup>t</sup>); C. Eg., n<sup>o</sup> 675; M.U., XLI, 103; J. Sablier, n<sup>o</sup> 1397.

(2) P.V., XL, 120. Mentionné par Débats, n<sup>o</sup> 644.

(3) C 308, pl. 1196, p. 15.

(1) P.V., XL, 120. B<sup>in</sup>, 7 mess. (suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n<sup>o</sup> 1397.

Ils annoncent qu'ils ont déposé au district les dépouilles de leur ci-devant église, consistant en 5 cloches de différents grosseurs et une clochette, plusieurs milliers de fer, toute l'argenterie, le cuivre et les ornemens; et qu'ils ont également remis au district, pour les braves défenseurs, 112 chemises, 10 draps, 2 paires de bas, un mouchoir, un bonnet, 7 cols, 19 paires de guêtres, une paire de demi-guêtres, 3 paires de souliers, un paquet de charpie, un pantalon, 570 liv. en assignats, 34 liv. en numéraire et 2 pièces d'argent. Ils terminent par inviter la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

## 24

Le citoyen Bourguet, père, officier de santé à Beziers, département de l'Hérault, écrit à la Convention nationale qu'il fait hommage à la patrie d'une somme de 2,000 liv. que lui doit le ci-devant corps des chirurgiens de cette commune, sur lequel feu son père l'avoit placé.

Mention honorable du don, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (2).

## 25

Les administrateurs du département d'Eure-et-Loir transmettent à la Convention un trait de courage et de probité du citoyen Fey, gendarme national de ce département, à la résidence de Dreux: ce gendarme étant sur la route de Dreux à Nonancourt arrêta 3 hommes suspects qui tentèrent de le corrompre en lui donnant un assignat de 50 liv.; mais n'écoutant que son devoir, Fey les conduisit au comité de surveillance de Nonancourt, y déposa les 50 liv. et les trois hommes qui furent arrêtés. Les administrateurs ont pris un arrêté portant mention civique de cette action.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (3).

[Applaudissements].

## 26

La commune de Tarascon, département de l'Arriège, félicite la Convention nationale sur son décret du 18 floréal, qui proclame l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. Elle annonce qu'elle a célébré la fête du 20 prairial; elle exprime son indignation contre les monstres assassins de Collot-d'Herbois et Robespierre, se réjouit de ce que le génie de la liberté a conservé ces deux représentans. Elle travaille avec activité à la fabrication du salpêtre et invite la Convention à rester à son poste. Enfin, elle demande de pouvoir substituer le nom de *Marat* à celui

(1) P.V., XL, 120. B<sup>in</sup>, 7 mess. (suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XL, 121.

(3) P.V., XL, 121. B<sup>in</sup>, 8 mess. (suppl<sup>t</sup>); *Audit. nat.*, n° 643; *J. Fr.*, n° 642.

de Saint-Quitterie que porte le faubourg de cette commune, et celui de *Baras* à celui de Saint-Michel, par lequel on désigne un autre quartier de ladite commune.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

## 27

La commission des revenus nationaux fait passer à la Convention nationale les états des ventes des biens d'émigrés qui ont été faites dans différens districts de la République et qui lui sont parvenus dans le cours de la seconde décade de prairial. Elle rappelle le résultat de tous les états des ventes précédentes. Voici le total général. Dans 472 districts, 20,754 lots estimés 203,945,113 liv. 6 sous 3 den., ont été vendus 426,611,419 liv. 15 sous 11 den., ce qui donne au-dessus de l'estimation 222,670,306 9 sous 8 den.: la commission observe que les ventes sont en activité et très-avantageuses dans les districts de Beaugé, département de Maine-et-Loire, et de Parthenay, département des Deux-Sèvres; que les opérations des corps administratifs sont satisfaisantes, et que les districts qui n'ont encore annoncé aucune vente ont terminé leurs opérations préliminaires.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (2).

## 28

Les Sans Culottes composant le conseil général, le comité de surveillance, la justice de paix, la société populaire et républicaine du canton de Collobrières, district de Solliès, département du Var, écrivent à la Convention nationale que « séquestrés, pour ainsi dire, du reste de la République, environnés de bois, de montagnes, échappés des griffes des scélérats sectionnaires de cette commune et de l'infâme Toulon, les patriotes de Collobrières viennent lui parler un langage agreste mais sincère; la reconnaissance le dicte, disent-ils, la vertu ne dédaignera pas de l'entendre. Le tyran et tous ses complices punis; des villes rebelles domptées; les despotes coalisés, frappés de terreur et fuyant loin des soldats républicains; 1 200 000 héros sur nos frontières; les traîtres, les scélérats, les intrigans, les faux patriotes, démasqués et livrés au glaive de la loi; l'innocence protégée, l'indigence secourue; les droits de l'homme proclamés en présence de l'Être-Suprême; une constitution démocratique, un gouvernement révolutionnaire, la liberté et l'égalité planant sur toute la France; la destruction de tous les abus, le triomphe de toutes les vertus républicaines... voila, ajoutent-ils, votre ouvrage, vertueux montagnards; nous ne vous félicitons sur aucun fait particulier. Marqués au coin de l'immortalité, tous vos travaux excitent notre admiration et notre

(1) P.V., XL, 122. B<sup>in</sup>, 7 mess.; *Débats*, n° 644.

(2) P.V., XL, 122. B<sup>in</sup>, 8 mess. (suppl<sup>t</sup>).